

Le maire refuse l'ouverture de l'école primaire mardi

Le maire, Jacques Virlouvet, a adressé une lettre ouverte aux parents d'élèves pour expliquer sa décision de ne pas ouvrir l'école mardi et la semaine suivante.

Mmes Rambert et Dupont-Béchade, directrices des écoles maternelles et élémentaires ; Mme Maugendre, responsable des agents du pôle éducation, ainsi que les élus en charge du pôle éducation, se sont réunis à plusieurs reprises.

À chaque réunion de travail, de nouvelles consignes apparaissaient et les choses devenaient « **compliquées** » : pouvoir respecter tous les gestes barrière, un manque de temps pour les communes à s'organiser et des moyens financiers à trouver pour adapter les locaux. Dans ce contexte et vu la description des conditions de reprise de l'école mardi et le lundi 25 mai, le maire, Jacques Virlouvet, a décidé de ne pas ouvrir les écoles et a adressé à l'ensemble des parents une lettre ouverte : « **Toutes les communes de France sont confrontées à cette même situation. Comment être certain d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions ? Comment être certain que malgré toutes les précautions qui seront prises, votre enfant ne sera pas atteint par le Covid-19 ? Comment être certain de répondre parfaitement aux multiples directives compliquées de l'Éducation nationale ? Vous m'avez élu en 2014, et je suis toujours à ce jour, responsable moralement et juridiquement de ce qui se passe dans la commune, mais je ne suis plus vraiment légitime depuis les élections du 15 mars. Une décision aussi difficile que la réouverture des écoles, dans ce contexte de pandémie, ne peut se prendre que dans un climat de confiance absolue qui, visiblement, n'existe plus. Aussi, après avoir consulté plusieurs personnes, j'ai décidé de laisser au prochain conseil municipal la décision de la réouverture des écoles maternelles et élémentaires. Par conséquent, l'école restera fermée jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal début juin. En revanche, j'assumerai avec mes équipes, élus et agents, comme le veut l'État, l'accueil des enfants dits prioritaires. Tous nos moyens humains et techniques seront mis entièrement à leur disposition afin de réduire au maximum tout risque de contamination. Les Atsem (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), libérés des classes maternelles ainsi que les agents disponibles et présents assureront ce service dans les meilleures conditions. Compte tenu du contexte et de la responsabilité qui m'incombe, j'ose espérer que vous comprendrez ma décision. Je vous souhaite à tous et à toutes un déconfinement le meilleur possible. »**



Jacques Virlouvet, maire de la commune nouvelle de Rots. Ouest-France